

GLHD
PROJET AGRIVOLTAÏQUE DES TONNELETTES ENSOLEILLÉES
THIZAY - ISSOUDUN
Atelier « Transition agricole et usages locaux » - 5 juin 2024
COMPTE-RENDU



SYNTHESE DES ECHANGES

- Une dizaine de personnes présentes à cet atelier
- Un atelier ayant pour objectif de présenter le projet, recueillir les questions des participants et solliciter leur expertise d'usage sur la question des usages et de l'identité du territoire
- Présence de la Fédération départementale des chasseurs de l'Indre (FDC 36)
- 17 contributions recueillies sur l'identité du territoire
- 39 contributions recueillies lors de l'atelier sur les usages du territoire
- Premiers enseignements :
 - Un territoire agricole de cultures céréalières typiques de la Champagne Berrichonne, avec des paysages ouverts et des zones de vallées et de marais.
 - Une richesse de la biodiversité locale (cervidés, sangliers et petit gibier)
 - Un tissu associatif local fort et mobilisé, notamment les associations de chasse, qui joue un rôle important dans la préservation et la gestion de cette biodiversité
 - Plusieurs usages identifiés : chasse, randonnée (chemins de Saint-Jacques)
- Quelques aménagements proposés pour renforcer la continuité écologique et servir de masque au projet.

Participants

Une **dizaine de personnes** a participé à l'atelier « Transition agricole et usages locaux » qui s'est tenu le 5 juin 2024 à la salle des fêtes de Thizay. Cet atelier était organisé à l'initiative des agriculteurs, avec la participation des chefs de projets GLHD.

Le cabinet Willing, en charge **du dispositif de concertation déployé sur le territoire**, a animé l'atelier en tant que **tiers garant neutre** de la concertation volontaire.

La **fédération départementale de chasse de l'Indre** était également présente, elle est intervenue à plusieurs reprises sur les questions relatives à la chasse, la biodiversité et l'identité du territoire.

Porter à connaissance de la réunion

La réunion a été **annoncée via** :

- L'avis de concertation et l'affiche posée en mairie de Thizay et à la Communauté de Commune à partir du 7 mai 2024
- La plaquette boîtée à une centaine de personnes autour du projet le 17 mai 2024.
- Le site internet du projet, ouvert depuis le 17 mai 2024 (www.tonnelettes-enseillees.fr)
- Un communiqué de presse adressé à la presse locale de l'Indre, le 22 mai 2024.
- Le porte-à-porte qui s'est déroulé sur le territoire le 22 et 23 mai 2024 auprès des habitants du territoire
- L'affichage numérique mise à disposition par la commune, publication sur Intramuros quelques jours en amont de la réunion



Du 22 mai au 30 juin 2024

Dans le cadre du projet agrivoltaire « Les Tonnelettes ensoleillées » plusieurs temps de

Lettre d'information du projet boîtée sur le territoire et annonce sur l'affichage de la commune sur Intramuros.

L'ensemble du dispositif de porter à connaissance est disponible en annexe.

Introduction et ordre du jour

Julie SCHMITT remercie les personnes présentes et précise qu'elle travaille pour le cabinet de concertation indépendant Willing. Elle a la charge de s'assurer de la bonne information et participation du territoire dans le projet. L'atelier s'inscrit dans une **phase de concertation préalable volontaire** dans l'objectif d'informer et d'enrichir le projet via les contributions des habitants du territoire.

Julie SCHMITT présente ensuite le déroulé de la soirée et les différents intervenants :

- Malika GIROUARD, chef de projet GLHD,
- Christopher COSMUS, chef de projet GLHD,
- Nicolas KHORSI DARROUSSAT, Référent concertation GLHD

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, excuse les agriculteurs du projet, retenus par les travaux agricoles. Elle remercie également La Fédération de Chasse de l'Indre (FDC36) pour leur présence.

Temps 1 : Présentation du projet

Présentation du collectif Berry Terre de Soleil et genèse du projet agrivoltaïque

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, présente la **genèse du projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées**. Face à un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs sont confrontés à des **contraintes croissantes** : terres peu productives, prix volatils et charges en constante augmentation. Les **4 agriculteurs** qui composent le **collectif Berry Terre de Soleil** se sont orientés vers l'agrivoltaïsme, qui combine production agricole et énergétique sur une même parcelle, apparaît comme une solution prometteuse pour faire face à ces contraintes.

Ce projet innovant, au service du maintien de l'agriculture sur le territoire, se fera en intégrant les enjeux de **préservation de la ressource en eau**, de **réintroduction de biodiversité**, de **protection des espèces menacées**. Accueillir un projet agrivoltaïque contribue également au **renouvellement des pratiques culturelles** et constitue un moyen de **diversifier les revenus des exploitations**.

Présentation de l'agrivoltaïsme et actualités réglementaires

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, revient sur le **principe de l'agrivoltaïsme**. Il s'agit de combiner **production agricole et énergétique** sur une même parcelle. Les panneaux sont disposés de façon à permettre la continuité de l'activité agricole : **condition pour qu'un projet soit agrivoltaïque**. L'agrivoltaïsme fait l'objet d'une réglementation récente. **Les décrets ont été récemment publiés et précisent les cahiers des charges** à respecter.

Elle rappelle ensuite les conditions réglementaires pour qu'un projet puisse être agrivoltaïque. Le revenu agricole doit être **le revenu principal** des agriculteurs et de la parcelle. L'activité

agricole est conservée tout au long de la durée de vie du projet sous peine de devoir démanteler le projet.

Présentation du projet

Le projet est situé sur les communes de Thizay et Issoudun. La zone d'étude représente une **surface de 80 hectares** qui permettrait d'accueillir une **puissance de 40 MWh**. Le projet a été **initié en 2022** à l'issue du développement du projet agrivoltaïque de Condé, également accompagné par GLHD.

Les communes et communautés de communes ont été rencontrées. **Le dépôt des demandes de permis de construire est prévu pour septembre 2024 pour une mise en service en 2027**. La concertation préalable volontaire viendra enrichir le projet avec les contributions du territoire : habitants, élus, associations, administrations, agriculteurs.

Études environnementales et paysagères

Malika GIROUARD rappelle les **principaux enjeux** issus des études environnementales : la couleuvre vipérine, l'orchis pyramidal, une pelouse semi-sèche calcaire. Ces espèces sont localisées au niveau de la zone en jachère buissonnante. **Cet espace a été retiré du projet** dans l'objectif de préserver ces espèces d'intérêt communautaire.

Le travail mené avec la paysagiste a permis **d'identifier des lignes paysagères**. Les habitations en proximité du projet sont celles des agriculteurs. Quatre autres habitations en proximité seront également rencontrés pour **travailler la question de l'insertion paysagère**. Les structures paysagères convergent vers Issoudun, en **cohérence avec le design du projet agricole**.

Étude préalable et projet agricole

Les terres concernées par le projet sont classées 2, elles présentent de bonnes potentialités, toutefois restreintes par les facteurs suivants :

- **La profondeur du profil** : peu de terre, la roche mère est très proche et amène des cailloux en surface ;
- **La réserve utile** : des terres très séchantes, nécessitant une irrigation.

Les objectifs du projet agricole sont nombreux : **garantir un revenu stable** pour les exploitants, assurer des rendements satisfaisants, **renforcer la biodiversité** avec des insectes pollinisateurs et leurs prédateurs, **préserver les ressources en eau** en réduisant les besoins des cultures et la quantité d'intrants nécessaires. Malika GIROUARD présente un exemple de **rotation envisagée** avec **l'introduction de nouvelles cultures**, notamment des plantes mellifères avec des cycles décalés. Ces cultures peuvent héberger des insectes et du gibier, favorisant la **réintroduction de faune et de biodiversité** à différents moments de l'année.

Malika GIROUARD indique que GLHD porte la volonté de **créer des synergies** pour le territoire. Une réunion **avec la société de chasse communale et l'association de la Fontaine à la Biche** a permis d'identifier des **opportunités et des avantages pour le projet**. Par exemple, les clôtures autour du projet pourraient permettre d'installer des **volières anglaises** pour réintroduire des perdrix, attirées par la présence d'insectes. Ces perdrix pourraient se développer et s'envoler au bout de trois ans, les panneaux aidant à limiter les attaques de rapaces. La **collaboration avec la Fédération départementale de chasse** et les syndicats se poursuivra pour **définir les types de clôtures adaptés** aux usages du territoire. Des suggestions sont aussi attendues sur le type, l'orientation, la longueur et les essences des haies à planter. Les **contributions des habitants** aideront à définir un **projet cohérent et utile pour tous**.

Temps 2 : La concertation avec le territoire

Julie SCHMITT, cabinet Willing, revient sur le calendrier et les objectifs de la concertation. Elle précise que **le travail de concertation a d'ores et déjà commencé** avec la réunion de porter à connaissance et le porte-à-porte d'information. Le cabinet Willing intervient comme tiers garant neutre de la concertation **pour s'assurer de la bonne information et de la participation du territoire**.

Objectifs et calendrier de la concertation

La concertation intervient très en amont dans la durée de vie du projet, elle est concomitante aux études techniques réalisées. La concertation a pour objectif de **nourrir le projet agrivoltaïque des usages du territoire**. GLHD soutient une logique de concertation large pour travailler dans un premier temps le projet agricole avec les agriculteurs, puis les bureaux d'études techniques. La concertation élargira ensuite son spectre pour intégrer **les élus et services de l'Etat puis les associations et l'ensemble des habitants du territoire**.

En amont de la concertation, un **porter à connaissance** a permis d'informer les habitants du territoire sur la concertation à venir : avis de concertation, affiche, lettre d'information, site internet, communiqué de presse.

Une **réunion de porter à connaissance de la concertation**, organisée le 23 mai 2024 a également permis **d'informer les représentants du territoires** (élus, associations d'usages, fédération départementale de chasse de l'Indre). Les élus avaient en amont été informés du dispositif de concertation prévu sur le territoire en **conseil Municipal** de Thizay le 12 mai 2023 et en mairie d'Issoudun le 30 juin 2023.

GLHD souhaite que le dispositif imaginé pour la concertation volontaire soit **le plus proche possible d'un dispositif réglementaire**. La concertation repose sur une **variété large** de moyens de participation : registre de participation, porte-à-porte d'information, porte-à-porte paysager, une permanence d'information et un site internet dédié au projet. Le site internet du projet intègre un formulaire de participation permettant aux habitants de **poser leurs questions ou contribuer en ligne pour les riverains ne pouvant assister aux réunions**.

Deux ateliers sont également prévus dans le cadre de la concertation avec les riverains et les usagers locaux.

- **Ce premier atelier dédié aux transitions agricoles et aux usages locaux**
- **Un second atelier** permettra de travailler la question de **l'insertion paysagère**, des haies et de la biodiversité.

Un **bilan de concertation** sera réalisé à l'issue du dispositif de concertation. Ce document **rendra compte des contributions recueillies sur le territoire** à l'occasion des différents temps de concertation menés. Ce bilan de la concertation sera **rendu public** : dépôt en mairie, au siège de la communauté de communes, sur le site internet du projet et **intégré au dossier administratif du projet**.

Retour sur le porte-à-porte des 22 et 23 mai 2024

GLHD et Willing étaient présents sur le territoire durant deux jours pour réaliser un porte-à-porte visant à **informer et recueillir les questionnements des habitants**. Le périmètre du porte-à-porte a été défini en fonction du **niveau de proximité avec le projet**.

97 habitations furent visitées et **44 personnes** rencontrées. Un **avis de passage** a été déposé chez les habitants absents, pour les avertir de ce passage. Un numéro de téléphone leur permettait notamment de **solliciter un rendez-vous ou de poser toutes leurs questions**.

222 contributions ont été recueillies lors du porte-à-porte, portant sur une dizaine de thématiques. **96% des habitants** rencontrés se sont montrés **favorables ou neutres** vis-à-vis du projet.

Le territoire a fait un très bon accueil à ce dispositif de proximité et à la concertation en général. Les contributions relatives à l'opportunité du projet, la préservation de l'identité du territoire, un ancien projet éolien sur le territoire et la biodiversité ont été les plus récurrentes. De nombreuses **questions de curiosité** ont été posées pour connaître le positionnement du projet, les technologies relatives aux panneaux (hauteur, installation, recyclage...) et le projet agricole.

Julie SCHMITT clôture le temps d'information et invite les participants à se constituer en groupe pour le temps participatif.

Temps 3 : Temps d'atelier avec les participants

Identité du territoire : photolangage

- **Principe d'animation**

Afin de mieux connaître le territoire et son identité, un photolangage est proposé aux participants en guise d'introduction à l'atelier. Chacun des participants est invité à sélectionner

3 photographies parmi une variété d'images et expliquer en quoi elles font écho à l'identité de leur territoire.



Atelier photolangage « Identité du territoire » réalisé le 5 juin 2024

▪ Synthèse des contributions

UNE ZONE DE GRANDES CULTURES

Les participants ont mentionné à plusieurs reprises un paysage typique de la champagne Berrichonne, des paysages très ouverts. L'agriculture s'y caractérise par de grandes cultures (comme le colza ou le blé). Les participants ont également mentionné une zone de vallées, avec deux rivières qui entourent la zone projet.

UN TERRITOIRE DE FAUNE

Les participants ont mentionné la présence et des passages de faune sur le territoire du projet et dans sa proximité. La zone de Marais présente en proximité du site joue un rôle prépondérant dans cette diversité de faune (Cervidés, sangliers, blaireaux...). Ils mentionnent également une biodiversité typique d'une zone de fond de vallée.

UN TERRITOIRE ACTIF

Les participants ont mentionné un territoire très actif avec un tissu associatif développé, voire très développé, qui sait se mobiliser dans le but de préserver la biodiversité. Plusieurs personnes ont mentionné le rôle prépondérant de la Fédération départementale de chasse de l'Indre (FDC 36) et de la société de chasse communale, qui organisent battues, écobuages et autres actions en faveur de la biodiversité, lesquelles actions pourraient selon les participants être renforcées ou développées par le projet.

Restitution de l'atelier cartographique

▪ Principe d'animation

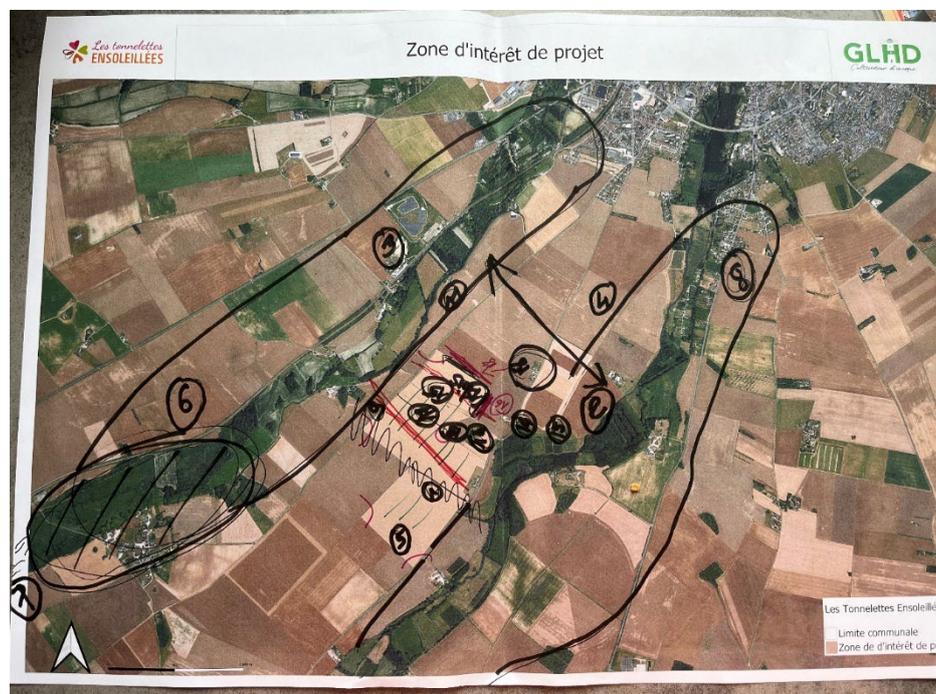
Julie SCHMITT amorce ensuite la séance de travail cartographique et rappelle les consignes de l'atelier. L'objectif est de travailler sur une carte pour repérer les usages, les points d'attention sur le territoire et les synergies envisageables entre le projet et le territoire.

▪ Synthèse des contributions

En termes d'usages, plusieurs usages ont été identifiés, notamment la chasse, la partie randonnée, les chemins de Saint-Jacques, le passage de petite et grande faune, de la flore.

Les participants ont qualifié le territoire d'un espace ouvert avec de la culture de céréales, avec une zone de marais et une zone de vallées. Le projet pourrait selon les participants servir de levier pour la biodiversité, notamment du fait de sa clôture. Ces éléments sont à étudier plus amplement dans les prochains temps de concertation. Quelques zones de haies semblent à prévoir pour cacher le projet depuis les habitations et envisager des zones avec des espaces de haies qui pourraient servir de refuge et d'alimentation pour la faune.

Un chemin qui sera condamné et à refaire dans le cadre du projet a été identifié, avec un point de vigilance, car certains endroits semblent très calcaires.



Cartographie annotée à l'issue du temps participatif (l'ensemble des contributions est intégrée aux annexes de ce compte-rendu)



ANNEXES



Les tonnelettes ENSOLEILLÉES

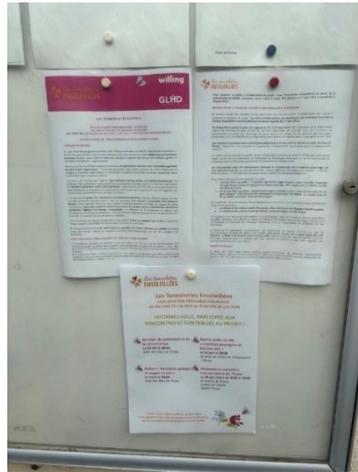


willing

GLHD

Cultivateur d'énergie

Porter à connaissance de la concertation – Moyens de communication déployés



Avis de concertation et annonce des temps de participation publiés au siège de la CC Champagne Boischauts et en mairie de Thizay



Lettre d'information
Mai 2024

WWW.TONNELETTES-ENSOLEILLEES.FR



Édito

Chers voisins, chers amis, chers confrères,

Aujourd'hui, nous souhaitons vous partager notre enthousiasme et notre engagement envers un projet qui nous tient particulièrement à cœur : le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées.

Ce projet représente bien plus qu'une simple source d'énergie renouvelable pour nous. Pour Louis, c'est l'occasion de consolider son installation en tant que jeune exploitant. Pour Francis, c'est la possibilité d'assurer une transmission viable de son exploitation et préparer la transition vers des pratiques plus durables.

Pour Denis, cela permet de diversifier ses productions et de participer activement à la production d'énergie renouvelable.

Quant à Cédric, il souhaite activement participer à de nouvelles pratiques agricoles adaptées aux réalités actuelles. Ensemble, nous sommes convaincus que ce projet est une réponse efficace aux défis que nous rencontrons, qu'il s'agisse de la protection environnementale, des enjeux économiques ou de la nécessité d'innover dans nos pratiques agricoles.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement de notre projet.

Votre participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet commun.

Les agriculteurs BERRY
Terre de santé

En résumé

Au cœur de la champagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences florales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.



GLHD **L'AGRIVOLTAÏSME :
Un levier pour l'avenir agricole**

En réalisant une co-production de deux activités sur le même sol, agricole et énergétique, l'agrivoltaïsme représente une solution de nouvelle génération permettant aux agriculteurs de concilier de multiples transitions : agricole, écologique, économique, alimentaire. Sans déconcentration ni artificialisation, cette innovation répond tout son sens au regard d'une profession en quête de changement durable de ses pratiques : s'adapter aux enjeux environnementaux, garantir la pérennité des exploitations.



La genèse du projet

Une réponse aux défis de demain

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importante et charges en constante augmentation. Ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile.

C'est face à ces constats que l'idée de l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément. L'agrivoltaïsme pourrait aider à mieux appréhender les aléas climatiques, à mutualiser les ressources et à pérenniser leurs exploitations tout en engageant une transformation profonde de leurs pratiques culturales.

Participer au maintien de la biodiversité sur le territoire

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole, notamment des semences florales.

Cette approche novatrice vise à limiter l'évapotranspiration, à apporter de l'ombrage aux cultures et à garantir un filet de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères.

Ainsi, le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés de transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur terroir et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

Lettre d'information | Mai 2024

Chiffres clés et localisation du projet



3 exploitations impliquées

2 communes concernées

80 hectares de zone d'étude

40 MWh de puissance installée estimée



Pourquoi les « Tonnelettes Ensoleillées » ?

« Les Tonnelettes » font référence au lieu-dit de la zone d'étude. Elles évoquent les terres exploitées depuis des siècles et sont le symbole que l'attachement fort à la patrimoine agricole. Le mot « Ensoleillées » exprime cette conviction que le soleil est une source d'énergie inépuisable : la base pour nos cultures et pour la production d'électricité.

Le choix de nom met en lumière cet engagement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une préservation du patrimoine et de la mémoire locale.

Il évoque aussi les « pierres » agricoles du territoire. Ces pierres, constituées de pierres extraites des champs environnants, sont des éléments emblématiques de ce paysage rural. Ils symbolisent la résilience et l'impénibilité de nos ancêtres. Conçues pour abriter les végétaux des intempéries et leur fournir un refuge, ces cabanes témoignent du lien étroit entre l'homme et la terre.



Les tonnelettes ENSOLEILLÉES



willing

GLHD

Cultivateur d'énergie



Lettre d'information | Mai 2024

Des engagements en faveur du territoire



La résilience face aux sécheresses et aux conditions difficiles

L'agricoltivisme permet de limiter l'évapotranspiration en fournissant de l'ombre aux plantes. Ils constituent une protection supplémentaire contre les effets néfastes du vent, de la grêle, et des écarts de température et limitent ainsi les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes.

La valorisation des terres peu productives

La présence de cailloux et les champs superficiels, souvent rencontrés dans la région, constituent également des défis pour les agriculteurs. Ces terres sont intégrées à la réflexion collective sur la transition agricole, dans le cadre du projet.

La participation à la transition énergétique et agricole

Le projet participe activement à la transition énergétique du territoire.

Il contribue également à l'engagement vers une agriculture plus durable en favorisant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et en préservant la biodiversité.

La transmission des exploitations agricoles

Pour les agriculteurs en fin de carrière, l'agricoltivisme sécurise la transmission des exploitations en garantissant un revenu fixe supplémentaire, ce qui rend ces exploitations plus attractives pour de potentiels repreneurs.

La diversification des activités agricoles

Cette diversification permet de réduire la dépendance aux revenus agricoles et de sécuriser les exploitations face aux fluctuations des marchés. Elle permet également une transition vers des cultures plus adaptées aux caractéristiques du sol.



Des études en cours sur le site du projet

Début 2023, GLHD a engagé de premières études exploratoires lancées sur une zone d'étude initiale de 80 hectares.

Des études menées par des tiers indépendants

De l'étude faune-flore au diagnostic paysager en passant par les approfondissements de l'état agricole, toutes ces démarches réalisées par des tiers indépendants visent à concevoir un projet sûr, mesuré et adapté à son environnement.

Ces études au temps long permettent d'identifier les enjeux du projet qui seront présentés aux usagers du territoire en ateliers collectifs.

Parmi les études menées, des études topographiques sont produites par Adoro Projet et l'étude d'impact sur l'environnement est, quant à elle,

conduite par Adoro Environnement. Par ailleurs, une étude paysagère est menée par Labelier Mathilde Martin, qui insèrera ce volet paysager dans l'étude d'impact globale.

Des études qui alimentent la concertation

Quant au volet agricole, une étude préalable a été réalisée par FC Consult aux côtés du collectif d'agriculteurs. Elle est composée d'un état initial agricole et d'une analyse des impacts du projet sur l'économie agricole.

L'ensemble de ces résultats, comme des enseignements de la concertation citoyenne, permettront d'alimenter la conception technique du projet agricole. Ces études seront rassemblées et analysées lors du dépôt de la demande d'autorisation.



Lettre d'information | Mai 2024

En savoir plus... et participer

S'informer, débattre & co-construire le projet «Les Tonnelettes Ensoleillées»

La concertation préalable volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire.

La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation. Des enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

Du 22 mai au 30 juin 2024 : les rendez-vous sur le territoire



VENEZ PARTICIPER À L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT !

Outre la présente lettre, les modalités d'information comprennent la diffusion d'un avis de concertation 10 jours avant le début de la concertation, par voie d'affichage à la mairie de Thizay et d'Issoudun ainsi qu'aux sièges sociaux de la Communauté de communes de Champagne Boischauds et de la Communauté de communes du Pays d'Issoudun.

À partir du 22 mai 2024, un registre de participation physique sera également accessible aux horaires d'ouverture des mairies et communautés de communes pour recueillir les observations du public pendant toute la durée de la concertation.

Pour contribuer ou s'informer en continu :

Échanger avec le maître d'ouvrage : Green Lighthouse Développement (GLHD) | 12 rue du Pont de l'Arche | 37550 SAINT-AVERTIN | tonnelettes-ensoleillees@ghd.fr | www.tonnelettes-ensoleillees.fr

Lettre d'information du projet et de la concertation boîtée aux habitations en proximité du projet le 17 mai 2024



Lettres d'information mises à disposition des habitants à la Mairie de Thizay et boîtée à une centaine d'habitations en proximité du projet



TROIS OBJECTIFS : SOIGNER L'INSERTION PAYSAGER, CRÉER DES SYNERGIES LOCALES & OUVRIR DE NOUVELLES VOIES

Conscient des exigences sociétales en matière de projets d'énergies renouvelables, les porteurs de projet ont comme prérogative de réfléchir ce projet agrivoltaïque à l'échelle d'un écosystème impliquant tous les citoyens et les partenaires locaux.

UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LE TERRITOIRE

La concertation préalable volontaire avec les acteurs locaux trouve aujourd'hui en tant qu'étape clé du processus de développement. Son objectif prioritaire est de permettre un enrichissement par l'expertise d'usage pour un projet véritablement territorial.

La concertation préalable volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire.

La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

L'avis de concertation préalable volontaire :

[CONSULTEZ L'AVIS](#)

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Venez nombreux pour définir les meilleures conditions d'intégration du projet dans son environnement !

Du 22 mai au 30 juin 2024 : les rendez-vous sur le territoire

Bouclage de la lettre d'information dans la zone du projet du 17 mai 2024	Axeier #1 Transition agricole et usages locaux du 7 juin à 18h Mairie de Thizy	Axeier visite #2 Insertion paysagère et biodiversité du 12 juin à 10h Mairie de Thizy	Bilan de concertation du 28 juin 2024
Porte-à-porte des animateurs de la concertation en présence du projet du 22 et 23 mai 2024	Porte-à-porte paysager en présence du projet et du paysagiste concepteur du 8 juin 2024	Permanence en présence du projet du 28 juin 2024 Mairie de Thizy	

**VEZ PARTICIPER À L'INSERTION DU PROJET
DANS SON ENVIRONNEMENT !**

LES DOCUMENTS DE LA CONCERTATION

- Communiqué de presse
- Affiche
- Plaquette d'information
- Avis de concertation

LES SUITES DE LA CONCERTATION

willing

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation.

Les enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

[+ LES COMPTE-RENDUS](#) >

Page du site internet du projet dédiée au dispositif de concertation
<https://www.tonnelettes-enseillees.fr/concertation-citoyenne/>



Les tonnelettes ENSOLEILLÉES



willing



Projet agrivoltaïque Les Tonnelettes ensoleillées : lancement de la concertation volontaire

Au cœur de la campagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences florales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

UNE CONCERTATION VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE

Pour associer le public à l'élaboration du projet « Les Tonnelettes Ensoleillées », une concertation volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire. La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Plusieurs temps de concertation sont prévus sur le territoire, pour enrichir le projet via l'expertise du territoire et des riverains :

- Le 5 juin 2024, un atelier « Transition agricole & usages locaux », pour recueillir l'expertise d'usage des personnes pratiquant le territoire (marché, VTT, chasse, etc.) à 18h00 à la salle des fêtes de Thizay
- Le 12 juin 2024, un atelier « Insertion paysagère et biodiversité », sous format visite de site pour imaginer collectivement les aménagements paysagers du projet. Le rendez-vous est fixé à 18h00 au bout de l'allée de Villesaugon
- Le 28 juin de 9h à 12h, une permanence en mairie de Thizay, 1 place de l'église 36100 Thizay

Les usagers et riverains peuvent également s'exprimer sur le projet :

- Un registre de participation du public est mis à disposition en mairie de Thizay ainsi qu'au siège social de la Communauté de Communes de Champagne Boischaux permettant de contribuer de manière écrite.
- Par courrier et mail aux adresses suivantes : Green Lighthouse Développement (GLHD) - 12 Rue du Pont de l'Arche - 37 550 Saint-Avertin ou par mail à : tonnelettes-ensoleillees@glhd.fr
- Sur le site Internet du projet : www.tonnelettes-ensoleillees.fr

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan qui sera rendu public. Des enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie au projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

Tous les acteurs du territoire sont invités à rejoindre GLHD et le collectif d'agriculteurs dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement du projet. Cette participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet commun et au plus proche de l'identité du territoire.



Lors de ces différents temps, les participants pourront également apprécier les innovations développées par GLHD (cahier paysager pour évoquer l'intégration territoriale du projet, utilisation d'une application de réalité augmentée pour projeter les installations agrivoltaïques, découverte de la faune et la flore locale).

A propos du collectif d'agriculteurs et de leur projet

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs du projet font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importante et charges en constante augmentation. Ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile. C'est face à ces constats que l'idée de l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément. Cette approche novatrice permet de limiter l'évapotranspiration, d'apporter de l'ombrage aux cultures et à garantir un filet de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères. Ainsi, le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés de transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur terroir et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

A propos de GLHD

Créée à Martillac près de Bordeaux en 2018, GLHD accompagne aujourd'hui plus de 200 exploitants actifs impliqués dans la conception de leurs projets agrivoltaïques. L'ingénierie mise en œuvre est celle d'un agrivoltaïsme harmonieux, avec comme principes intangibles l'évitement des enjeux écologiques, le zéro artificialisation, la concertation, le développement de la biodiversité, ainsi que la garantie du maintien de l'activité agricole et d'une plus-value agronomique pendant toute la durée d'exploitation. Notre raison d'être est d'offrir l'opportunité aux exploitants soumis aux aléas de repenser leur manière de travailler la terre tout en contribuant à la transition et à l'accélération vers la neutralité carbone.

Contact presse

- Malika GROUARD - Chef de projet - 07 88 95 56 34 - m.grouard@glhd.fr
- Nicolas KHORSI-DARROUSSAT - Référent concertation - 06 72 93 49 96 - n.khorsi@glhd.fr



Le collectif d'agriculteurs à l'initiative du projet

Communiqué de presse adressé à la presse locale de l'Indre – le 22 mai 2024

Jun
5
Mer.

Les Tonnelettes Ensoleillées - Atelier transition agricole et usages locaux

1 Pl. de l'Église, 36100 Thizay



Les Tonnelettes Ensoleillées
CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE
du mercredi 22 mai 2024 au dimanche 30 juin 2024

INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES ET CONTRIBUEZ AU PROJET !

-  Réunion de présentation de la concertation
Le 23 mai à 18h30
Salle des fêtes de Thizay
-  Atelier-visite de site « Insertion paysagère et biodiversité »
Le 12 juin à 18h00
Au bout de l'allée de Villesaugeon - Thizay
-  Atelier « Transition agricole et usages locaux »
Le 5 juin à 18h00
Salle des fêtes de Thizay
-  Permanence ouverte à tous en mairie de Thizay
Le 28 juin matin de 9h00 à 12h00
en mairie de Thizay
1 place de l'église
36100 Thizay

Francis, Louis, Cédric et Denis, vous invitent à les rejoindre dans cette démarche de co-construction qui accompagne le développement de leur projet.



Du 22 mai au 30 juin 2024

Dans le cadre du projet agrivoltaïque « Les Tonnelettes ensoleillées » plusieurs temps de

Thizay
Champagne Boischaux

50 km Mois Catégories

Cette semaine

MER. 5 **Les Tonnelettes Ensoleillées - Atelier trans...**
Thizay

MER. 5 **Exposition" Histoire, Sport & Citoyenneté" de la CAS...**
Jusqu'au 31 août
6 km - Saint-Valentin

MER. 5 **GIROUX : pêche à l'étang des Frènes**
Jusqu'au 9 juin
Champagne Boischaux

MER. 5 **VATAN : exposition exceptionnelle au Musée...**
Jusqu'au 20 juillet
Champagne Boischaux

MER. 5 **Cartes de pêche à l'Office de Tourisme**

Services Journal **31** Agenda Découvrir

Annonce des différents temps de concertation et de l'atelier du 5 septembre sur le réseau Intramuros de la commune.

Atelier Identité du territoire – 17 contributions

- « C'est un milieu ouvert, une région de grandes cultures avec la particularité du marais qui est assez atypique en champagne berrichonne, c'est assez remarquable. »
- « On a un tissu associatif développé, voire très développé. C'est un endroit où l'on travaille bien. »
- « Je vais déjà éliminer les vaches, vous prenez soit la batteuse John Deere soit la batteuse Massey, moi je n'ai pas de préférence, sinon la photo avec les deux parcelles de Colza, les zones céréalières avec des bottes de paille, c'est des grandes cultures, on oublie les moutons et les chèvres. »
- « Le site est entre deux vallées, si vous sautez une vallée et que vous passez la nationale, il y a encore une autre vallée et entre les deux ce n'est pas la même largeur, on ne voit pas la vallée d'après. Là physiquement on a des éléments dans le paysage, ça reste un milieu ouvert, mais on n'est pas quand même dépourvus. »
- « Il y a aussi la particularité du train qui passe dans la vallée. »
- « Les chasseurs sont très actifs dans l'entretien du marais, l'écobuage et d'autres projets comme ça. Il y a des territoires où la mobilisation n'est pas du tout aussi forte. Ici on parle de ça comme si c'était normal. Pour les battues organisées, il y a des interactions avec l'ensemble des acteurs du territoire et notamment les privés autour. Ça fait l'unanimité avec la commune, mais aussi avec tous les privés du territoire. »
- « La fédération départementale est attentive aux projets de ce type, on connaît le potentiel qu'il peut y avoir, 80 ha sur des projets c'est important. La diversité culturelle est un enjeu, le faisan, ça marche plutôt bien parce qu'il y a des fonds de vallées qui s'y prêtent. Sur les alentours d'Issoudun, on est sur des populations naturelles de perdrix, c'est encore dans l'esprit de tout le monde. Dans les années 1900, on avait de gros enjeux autour du Geai à l'échelle de la région agricole. De mémoire, les gens à la manœuvre ont connu ça donc les sujets de biodiversité redonnent espoir. La fédération départementale mène des actions, on plante des haies localement. On parle souvent du gibier, mais il y a tout un tas d'espèces qui peuvent profiter de ces projets. On travaille surtout pour tous les oiseaux sédentaires et migrants de plaine, aujourd'hui la chasse en plaine est limitée. Ici l'activité chasse est existante et populaire, il y a des territoires qui sont chassés pour le petit gibier, ce n'est pas le cas partout dans la Champagne Berrichonne. Les notions d'aménagement, de bandes, de linéaire sont des choses qu'on fait déjà. Les volières de 80 ha n'enfermeront pas les perdrix, mais ce sont des endroits où on peut mieux maîtriser la prédation des rapaces par exemple. C'est un peu ce que l'on recherche ailleurs avec des couverts. On a beaucoup à apprendre sur ces choses-là donc on n'a pas d'a priori sur ce qui peut être fait de bien ou de mal, c'est un test grandeur nature. Le fait de cultiver en bandes et de diversifier les assolements, si ça se faisait ailleurs ça se saurait. »

- « Moi il y a quelque chose qui m'a bien parlé, d'un point de vue biodiversité, on est sur de grandes plaines céréalières, mais vous avez présenté des habitats d'intérêt communautaire, il y a peut-être un travail à faire là-dessus. »
- « On est entre deux vallées avec des échanges de population de faune. Sur la deuxième vallée vers la forêt de Bommiers, il y a la présence de grands cervidés, ça n'existait pas il y a 15 ans, on sent qu'il y en a de plus en plus. Le fait de barrer le territoire avec le projet, ça coupe des coulées naturelles ».
- « Ce territoire est déjà très morcelé, il y a une nationale et une ligne de train qui le coupe. »
- « Il y a des blaireaux que l'on ne peut plus réguler, c'est une réalité dont il faut tenir compte. »
- « On est un peu en cul-de-sac sur la ville qui est au bout, l'emplacement du projet est bien vu, ça ouvre des portes à de nouveaux aménagements. »
- « Plaine céréalière, la chasse avec les deux vallées des deux rivières. »
- « C'est des assolements simplifiés, blé, orge, colza, aujourd'hui peut-être de temps en temps. »
- « Les animaux se déplacent plutôt en suivant les vallées. Les sangliers, on en voit beaucoup, parfois des groupes de 15 ou 20. »
- « C'est un fond de vallée typique, les fonds de vallée sont des zones humides, historiquement c'est des zones avec des peupliers, c'est inondable, il n'y a pas de cultures. »
- « Il n'y a pratiquement pas d'activité de chasse sur l'espace du projet. Ce qui pourrait freiner serait une zone de tir, mais il n'y en a pas, les enjeux de sécurité en proximité d'Issoudun empêchent la présence de chasse. »



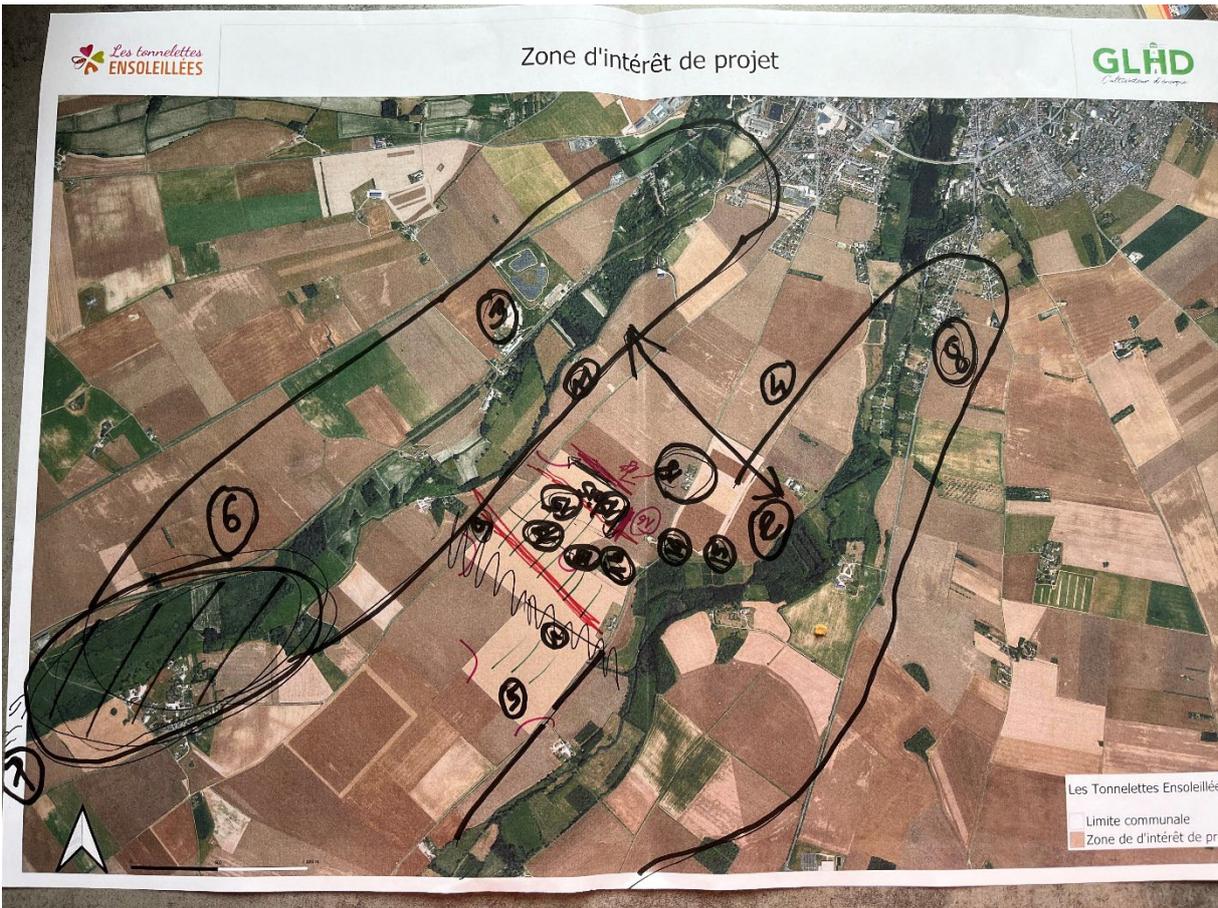
Les tonnelettes
ENSOLEILLÉES



willing

GLHD
Cultivateur d'énergie

Atelier Usages – 39 contributions



LOCALISATION	REMARQUE OU CONTRIBUTION
Remarque générale	Peu de chasse sur le site d'étude
1	Zone de tir de chevreuil
2	Zone de gibier avec passage
3	Zone de gibier avec passage
4	Zone de gibier, tout le long de la vallée
5	Zone de rabat (chasse) / parking de chasse
6	Espace de marais de Jean Varenne
7	Espace Natura 2000
8	Zone de fond de vallée, cours d'eau soumis à un PPRI (plan de prévention du risque inondation). Autrefois, des peupliers, mais zone maintenant interdite de plantations. Sert de bassin de rétention pour Issoudun.
9	Chemin de la Heff. Chemin communal qui accueille régulièrement des promeneurs. Les clubs de randonnées d'Issoudun et alentours, ainsi que les Chemins d'Issoudun / Saint-Jacques le fréquentent.
10	Promenade le long de la voie ferrée et à l'intérieur du marais.
Remarque générale	Décision du Conservatoire de ne pas ouvrir le marais
11	Route de Saint-Jacques sur la Route de Thizay. 2 à 3 personnes / jour en pleine saison qui viennent de Bourges (fréquentation saisonnière)
12	Grandes céréales (Orge, colza) tout autour du projet
13	Pelouse Calcicole / jachère
14	Orchidée
Remarque générale	Ne pas prévoir que des panneaux, prévoir des haies et petites haies / haies basses
----- ----- --	Sens du travail agricole actuel
Remarque générale	Depuis Thizay, on ne verra pas les panneaux, même depuis Jean Varenne
15 et 15 bis	Chemin (15) qui sera condamné lors du projet. Et il faudra alors passer par le cheminement (15 bis). Chemin à refaire avec pierre à rajouter
16	Haie en bordure qui cacherait le projet depuis la route de Vouillon
Remarque générale	Généralement, prévoir plutôt des petites haies et des petits linéaires
Remarque générale	Prévoir des haies peu hautes, qui permettent de laisser passer la faune et qui puissent avoir un intérêt pour le territoire (ex fruitiers)
Arcs rouges	Dans les aborçons (coins de champs) prévoir du switchgrass ou des espèces mellifères

Remarque générale	Profiter du projet pour valoriser les technologies et installer des panneaux pédagogiques sur la faune, flore et sur la technologie des panneaux
Remarque générale	Prévoir en amont des plantations de haies, son entretien. Pas de haie si pas d'entretien anticipé ou si on ne sait pas comment elle va être gérée.
15	Si route barrée en milieu de projet, prévoir de récréer une promenade, une promenade pédagogique sur les haies, les petites essences
----- -	Garder une possibilité pour les secours de passer. Haie à implanter au droit des deux chemins.
Remarque générale	Avoir des panneaux pédagogiques pour expliquer à quoi servent les panneaux, les technologies utilisées
Remarque générale	Il sera intéressant de pouvoir traverser le projet pour mieux le voir et de passer dans les zones entre les ilots
	Privilégier une construction en plusieurs ilots avec possibilité de traverser
Remarque générale	Attentions aux collisions routières avec les animaux en proximité des routes. Il faut donc laisser aux animaux de la place pour circuler et ne pas avoir de grillages en proximité de la route + laisser un espace suffisant.
Remarque générale	Attention aux espèces suivies par le Conservatoire, sur les pelouses calcicoles et notamment vers les zones de fonds de vallées
Remarque générale	Attention à la zone inondable des deux côtés
17	Zone de calcaire, chemin très calcaire
Remarque générale	Grillage de sécurité du projet à enterrer, car de très nombreux blaireaux dans le périmètre (et un phénomène qui va s'empirer
Remarque générale	Pas d'intérêt à mettre un grillage trop haut pour les espèces locales. 2m de hauteur suffisent, avec des chemins d'entretien intérieur et extérieur.
Remarque générale	Attention à ne pas coller les haies aux grillages.
Remarque générale	Concernant les haies, avoir une réflexion globale à l'échelle de la parcelle du projet
18	Trois maisons avec des terrasses donc prévoir une haie
Remarque générale	Prévoir des aménagements réversibles
Remarque générale	Planter des haies sur 3 rangs
19	Haut des Perriers